ASSOCIATION DESOFFICIERS MARINIERS DE TOULON
« en activité, en retraite et veuves »

Bulletin d'adhésion et abonnement au journal « L'OFFICIER MARINIER »
http://www.aomtoulon.com
aom-toulon@aomtoulon.com

A retourner à : **Association des Officiers Mariniers de Toulon** - 14 rue de Chabannes - 83000 TOULON
Tel : 04 94 93 48 51

J'adhère en tant que : OM Retraité ☐ OM en Activité ☐ Veuve ou Veuf ☐ Sympathisant ☐

M ☐ M^me^ ☐

NOM : ……Epouse : ……

Prénoms : ……

Né(e) le : ……

Adresse : ……

……

Code Postal : …….. Ville : ……

Adresse à laquelle vous désirez recevoir le journal si différente : ……

……

Code Postal : ……Ville : ……

Téléphone : ……Téléphone portable : ……

Adresse E-mail : ……

Situation militaire : Grade : ……Matricule : ……

Spécialité : ……

Section de rattachement choisie (par défaut la section sera celle de Toulon) :

☐ Toulon ☐ Est-Var ☐ La Valette-du-Var ☐ Centre-Var
☐ Ouest-Var ☐ Alpes-Maritimes ☐ Pierrelatte ☐ Sud-Var
☐ La Garde-Le Pradet-Carqueiranne

Pour les OM en Activité :
Unité d'affectation : ……
Date de fin d'affectation : ……

Pour les OM en Retraite :
Date de Retraite : ……

COTISATION 2027
Adhérent (OM en retraite ou en activité) : 30 €
Sympathisant : 30 €
Couple : 52 €
Veuve/Veuf d'adhérent(e) : 15 €

REGLEMENT DE LA COTISATION : par prélèvement automatique ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : « **ASSOCIATION DES OFFICIERS MARINIERS DE TOULON** »

Les informations recueillies dans ce bulletin font l'objet d'un traitement automatisé et, conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, le droit d'accès et de rectification peut s'exercer auprès du siège social de l'AOM de Toulon.

Si vous désirez adopter le prélèvement automatique, trouvez ci-joint un « Mandat de prélèvement SEPA » à compléter et auquel vous joindrez un relevé d'identité bancaire récent (RIB)

MAJ le 17/09/2024